

----- **BOMET®** -----

NOTICE D'UTILISATION
CARTE DE GARANTIE
CATALOGUE DE PIECES DE RECHANGE

**PLANTEUSE AUTOMATIQUE A TRANSPORTEUR DE
POMMES DE TERRE**

S239 – PLANTEUSE A 2 RANGS (62,5 / 67,5)

S239/1 – PLANTEUSE A 2 RANGS (70,5 / 75,0)

S239/2 – PLANTEUSE A 1 RANGS (62,5 / 67,5)



**AVANT DE COMMENCER LE TRAVAIL IL FAUT
PRENDRE CONNAISSANCE DU CONTENU DE LA
NOTICE D'UTILISATION**

Bomet®

BOMET®

Spółka z ograniczoną odpowiedzialnością
Spółka Komandytowa
07-100 Węgrów, ul. B. Joselewicza 2
tél. : (0 prefix 25) 691 78 06



Edition 7, Węgrów 2014 Fr

Notice originale



BOMET®

Spółka z ograniczoną odpowiedzialnością

Spółka Komandytowa

07-100 Węgrów, ul. B. Joselewicza 2

tél : (0 prefix 25) 691 78 06

http:www.bomet.pl ; e-mail : bomet@bomet.pl



DECLARATION DE CONFORMITE WE

pour la machine



Conformément à l'Arrêté du Ministre de l'économie du 21 octobre 2008 (J.O. n° 199, pos. 1228) et la Directive de l'Union Européenne 2006/42/WE du 17 mai 2006 (J.O. UE L157 p.24-86)

nous déclarons avec la responsabilité totale que la machine :

Machine: PLANTEUSE

Type/modèle S239

Année de fabrication :

à laquelle se réfère la présente déclaration remplit les exigences :

de l'Arrêté du Ministre de l'Economie du 21 octobre 2008 concernant les principales exigences pour la machine (J.O. n° 199, pos. 1228) et de la Directive de l'Union Européenne 2006/42/WE du 17 mai 2006.

Personne responsable de la documentation technique de la machine : Andrzej Sińczuk, ul. B. Joselewicza 2, 07-100 Węgrów

Les normes suivantes ont également été acceptées pour l'évaluation de la conformité :

PN-EN ISO 12100:2012P

PN-EN ISO 4254-1:2013-08E

PN-ISO 4259-9:1996P

Cette déclaration de conformité WE perd sa validité si la machine est modifiée ou reconstruite sans notre accord.

LA NOTICE D'UTILISATION CONSTITUE UN EQUIPEMENT DE BASE DE LA MACHINE !

Węgrów, le
Date et lieu d'établissement

BOMET
Spółka z ograniczoną odpowiedzialnością
Spółka Komandytowa
07-100 Węgrów, ul. Berka Joselewicza 2
tel. +48 25 792 38 88
NIP 8241801763
.....
Nom, prénom et poste de la personne autorisée
à signer



BOMET®

Spółka z ograniczoną odpowiedzialnością

Spółka Komandytowa

07-100 Węgrów, ul. B. Joselewicza 2

tél : (0 prefix 25) 691 78 06

http:www.bomet.pl ; e-mail : bomet@bomet.pl



DECLARATION DE CONFORMITE WE

pour la machine



*Conformément à l'Arrêté du Ministre de l'économie du 21 octobre 2008 (J.O. n° 199, pos. 1228)
et la Directive de l'Union Européenne 2006/42/WE du 17 mai 2006 (J.O. UE L157 p.24-86)*

nous déclarons avec la responsabilité totale que la machine :

Machine: PLANTEUSE

Type/modèle S239

Année de fabrication :

à laquelle se réfère la présente déclaration remplit les exigences :

**de l'Arrêté du Ministre de l'Economie du 21 octobre 2008 concernant les principales
exigences pour la machine (J.O. n° 199, pos. 1228)
et de la Directive de l'Union Européenne 2006/42/WE du 17 mai 2006.**

Personne responsable de la documentation technique de la machine : Andrzej Sińczuk, ul. B. Joselewicza 2, 07-100 Węgrów

Les normes suivantes ont également été acceptées pour l'évaluation de la conformité :

PN-EN ISO 12100:2012PE

PN-EN ISO 4254-1:2013-08E

PN-ISO 4259-9:1996P

Cette déclaration de conformité WE perd sa validité si la machine est modifiée ou
reconstruite sans notre accord.

LA NOTICE D'UTILISATION CONSTITUE UN EQUIPEMENT DE BASE DE LA MACHINE !

Węgrów, le
Date et lieu d'établissement

BOMET
Spółka z ograniczoną odpowiedzialnością
Spółka Komandytowa
07-100 Węgrów, ul. Berka Joselewicza 2
tel. +48 25 792 38 88
NIP 8241801763

.....
Nom, prénom et poste de la personne autorisée
à signer

CARTE DE GARANTIE

Planteuse à 2 rangs / 1 rangs type **S239**

Numéro de série

Date de fabrication

Signature du contrôleur

Date de vente

Signature du vendeur

BOMET
Spółka z ograniczoną odpowiedzialnością
Spółka Komandytowa
07-100 Węgrów, ul. Berka Joselewicza 2
tel. +48 25 792 38 88
NIP 8241801763

.....
Cachet du vendeur

ATTENTION : Il faut demander au vendeur de remplir avec précision (lisiblement) la carte de garantie ainsi que les coupons de réclamation. Le manque par exemple de la date de vente ou du cachet du point de vente peut causer la non reconnaissance des éventuelles réclamations. La carte de garantie avec des inscriptions modifiées ou remplie illisiblement – est invalide.

Modes de la démarche de garantie

1. Par utilisateur nous comprenons une personne physique ou morale acquérant un matériel agricole, par vendeur – une unité commerciale fournissant le matériel à l'utilisateur, par fabricant – le fabricant du matériel agricole.
2. Le fabricant garantit une bonne qualité et un fonctionnement correct de la planteuse pour laquelle la présente garantie est établie.
3. Les défauts ou endommagements seront supprimés gratuitement chez l'acheteur dans une période de **12 mois** à partir de la date de vente.
4. Les défauts ou endommagements révélés doivent être présentés personnellement, par courrier ou par téléphone.
5. Si durant la période de garantie une nécessité se présente d'effectuer trois réparations de garantie et le produit présente toujours des défauts empêchant son utilisation conformément à la destination, l'acheteur a le droit d'échanger le produit contre un nouveau, libre de défauts ou de se faire rembourser.
6. Si le fabricant, le vendeur et l'utilisateur ne déterminent pas un autre délai de réalisation de la réclamation, du changement du produit ou du remboursement, elle devrait être réalisée dans un délai de 14 jours à partir de la date de déclaration par l'utilisateur.
7. Nous comptons parmi les réparations de garantie les réparations causées par :
 - une utilisation de la planteuse non conforme à la notice d'utilisation et à la destination,
 - des événements de destin ou autres pour lesquels le fabricant n'est pas responsable.Ces réparations ne peuvent être effectuées qu'aux frais de l'utilisateur, de l'acheteur.
8. Le fabricant a le droit d'annuler la garantie pour le produit en cas de constatation :
 - de changements de construction,
 - d'apparition d'endommagements causés par des événements de destin,
 - de manque d'inscriptions exigées ou de leur réalisation indépendante dans la carte de garantie,
 - d'une utilisation non conforme à la destination ou à la notice d'utilisation de la planteuse.

Coupon de réclamation n° 1

Planteuse à 2 rangs / 1 rangs **S239**

N° de série Date d'achat

signature et cachet du vendeur

N° du protocole de réclamation

Coupon de réclamation n° 2

Planteuse à 2 rangs / 1 rangs **S239**

N° de série Date d'achat

signature et cachet du vendeur

N° du protocole de réclamation

Coupon de réclamation n° 3

Planteuse à 2 rangs / 1 rangs **S239**

N° de série Date d'achat

signature et cachet du vendeur

N° du protocole de réclamation

J'ai reçu l'appareil technique fonctionnant correctement après la réparation
le

.....
signature de l'utilisateur

Remarques :

.....
.....
.....

J'ai reçu l'appareil technique fonctionnant correctement après la réparation
le

.....
signature de l'utilisateur

Remarques :

.....
.....
.....

J'ai reçu l'appareil technique fonctionnant correctement après la réparation
le

.....
signature de l'utilisateur

Remarques :

.....
.....
.....

IDENTIFICATION

PLANTEUSE A 2 RANGS

La planteuse automatique à 2- 1-rangs à transporteur S239 possède une plaque signalétique placée dans la partie avant du châssis de la planteuse. Les données servant à identifier la machine y ont été placées : nom du fabricant, symbole de la machine, numéro de série, année de fabrication.

Les données se trouvant sur la plaque signalétique servent à identifier la planteuse et doivent répondre aux données ci-dessous indiquées lors de la vente.

Symbole **S239**

Année de fabrication

N° de série

IL EST CONSEILLE QUE LE FOURNISSEUR DES MACHINES, AUSSI BIEN NEUVES QUE D'OCCASION, GARDE LA CONFIRMATION DE RECEPTION DE LA NOTICE D'UTILISATION AVEC LA MACHINE SIGNEE PAR LE DESTINATAIRE.



LA NOTICE D'UTILISATION CONSTITUE UN EQUIPEMENT DE BASE DE LA MACHINE !

GARDER LA NOTICE POUR UNE UTILISATION FUTURE



ATTENTION !

Il ne faut pas oublier en prêtant la machine de fournir la notice d'utilisation avec la machine prêtée.

TABLE DES MATIERES

CARTE DE GARANTIE	4
1. INTRODUCTION	9
2. DESTINATION DE LA PLANTEUSE	9
3. REMARQUES CONCERNANT LA SECURITE ET AVERTISSEMENTS	10
3.1. Symboles : signification et application	10
3.2. Utilisation prévue	10
3.3. Description du risque résiduel	10
3.4. Evaluation du risque résiduel	11
3.5. Règles de la sécurité du travail	11
3.6. Conformité aux normes	14
3.7. Responsabilité du fabricant et garantie.....	14
3.8. Signes de sécurité et inscriptions	14
3.9. Bruits et vibrations	15
4. INFORMATIONS CONCERNANT L'UTILISATION	16
4.1. Informations générales.....	16
4.2. Construction et fonctionnement de la machine.....	16
4.3. Equipement.....	16
4.4. Préparation du tracteur au travail.....	17
4.5. Préparation de la planteuse au travail	17
4.6. Attelage de la planteuse au tracteur	18
4.7. Réglages de la planteuse	18
4.8. Travail avec la planteuse.....	19
5. EMPLOI TECHNIQUE	20
5.1. Indications concernant l'entretien de la planteuse	20
5.2. Emploi hors saison de la planteuse	20
5.3. Stockage de la planteuse	20
5.4. Remplacement des éléments de travail	20
5.5. Notice de graissage	21
5.6. Détection et suppression des défauts	22
6. TRANSPORTS SUR VOIES PUBLIQUES	22
6.1. Transport de la planteuse à l'aide des moyens de transport	22
6.2. Transport de la planteuse sur un tracteur	22
7. DEMONTAGE.....	23
8. DEMOLITION	23
9. CARACTERISTIQUE TECHNIQUE.....	24
CATALOGUE DES PIECES DE RECHANGE	25

1. INTRODUCTION

La présente notice d'utilisation est ajoutée à chaque machine dans le but de prendre connaissance avec la construction, l'emploi et le réglage de la planteuse automatique à 2 rangs à transporteur. Elle a aussi pour but d'avertir contre les risques existants ou pouvant avoir lieu. La notice contient également des informations concernant la préparation de la planteuse au travail et au transport sur les voies publiques.

Le respect précis des recommandations contenues dans cette notice assurera un long travail sans pannes et aura une influence sur une baisse des coûts d'exploitation.

Les chapitres particuliers de la notice (selon la table des matières) décrivent en détail les problèmes appropriés. Si dans la notice se trouvent des informations incompréhensibles pour l'utilisateur, il peut obtenir des explications détaillées en écrivant à l'adresse du fabricant (l'adresse se trouve sur la couverture) – il faut alors préciser : l'adresse exacte de l'acheteur de la machine, le symbole de la machine, le numéro de série, l'année de fabrication et l'année de l'édition de la notice d'utilisation.

Les mentions utilisées dans la notice d'utilisation : côté gauche, côté droite, avant et arrière – se réfèrent à la position de l'observateur se trouvant face à la machine conformément à la direction de conduite.

Les règles de la démarche de garantie et les droits y résultant sont mentionnés dans la carte de garantie jointe à chaque planteuse.

2. DESTINATION DE LA PLANTEUSE

La planteuse automatique à transporter est destinée uniquement à des travaux agricoles. Son utilisation dans d'autres buts sera comprise comme une utilisation non conforme à sa destination. L'accomplissement des exigences concernant l'exploitation de la machine, c'est-à-dire son emploi et les réparations conformes aux recommandations du fabricant ainsi que leur respect rigoureux constituent la condition de l'utilisation conforme à la destination.

La machine doit être utilisée et exploitée uniquement par des personnes ayant pris connaissance avec ses caractéristiques détaillées ainsi qu'avec les procédures dans le cadre de la sécurité. Les règles concernant la prévention des accidents ainsi que toutes les règles de base dans le cadre de la sécurité et de la médecine du travail ainsi que les règles du code de la route doivent être respectées.

La planteuse automatique de pommes de terre S239 est une planteuse à 2 rangs attachée à un attelage trois-points du tracteur. La planteuse doit travailler avec des tracteur de classe 0,6 et plus grands possédant un attelage trois-points de catégorie II, équipés des charges à l'essieu avant pour garder le coefficient exigé de la maniabilité ($s \geq 0,2$). La machine est destinée à planter les pommes de terre dans une terre bien cultivée sur des sols de plaines ainsi que sur des sols inclinés jusqu'à 8,5°.

La planteuse effectue en un cycle de travail tous les travaux liés au plantage des pommes de terre, c'est-à-dire laboure les sillons, plante automatiquement les pommes de terre et le butte de terre en formant des billons. Les pommes de terre peuvent être plantées dans des rangs des 62,5 cm ou 67,5 cm ainsi que 70 cm ou 75 cm.

3. REMARQUES CONCERNANT LA SECURITE ET AVERTISSEMENTS

3.1. Symboles : signification et application

Des symboles ont été utilisés dans la présente notice pour attirer l'attention du lecteur et accentuer les aspects particulièrement importants nécessitant une explication.



DANGER

Montre un danger avec un éventuel risque d'accident. Le non respect des recommandations désignées par ce signe peut mener à des situations de risque sérieux de blessures de l'opérateur et/ou des personnes se trouvant à côté !

Il faut strictement respecter ces recommandations !



ATTENTION

Ce symbole montre la possibilité d'endommager la machine ou un objet et ordonne d'être prudent.

Il s'agit d'une indication importante à laquelle il faut faire particulièrement attention !



A RETENIR

Ce symbole désigne une indication ou remarque concernant les fonctions clés ou les informations utiles concernant le fonctionnement correct de la machine.

3.2. Utilisation prévue

La planteuse automatique de pommes de terre S239 a été construite, construite et adaptée au plantage des pommes de terre dans deux rangs sur des champs plats et ondulés, sur tous types de sols maintenus dans une culture correcte, sans pierres, d'une humidité permettant un travail correct. Le travail de la planteuse peut être effectué sur des pentes jusqu'à 8,5°. La planteuse à 2 rangs doit pouvoir travailler avec des tracteurs de classe 0,6 et plus grands, Equipés de charges standards de l'essieu avant pour maintenir le coefficient exigé de maniabilité.



A RETENIR

Les prescriptions concernant la destination ainsi que les configurations prévues pour cette machine sont uniquement acceptables. Il ne faut pas utiliser la machine dans d'autres buts que ceux qui ont été prévu pour elle. Les prescriptions citées dans la notice d'utilisation ne remplacent pas le devoir face aux réglementations en vigueur conformes à la loi, se référant aux normes concernant la sécurité et la prévention des accidents mais les résumant seulement.

3.3. Description du risque résiduel

Le risque résiduel provient d'un mauvais ou incorrect comportement de l'opérateur de la planteuse. Le plus grand danger peut avoir lieu pendant la réalisation des activités suivantes :

- emploi de la planteuse par des personnes mineures mais aussi qui n'ont pas pris connaissance de la notice d'utilisation ou ne possédant pas de permis pour conduire un tracteur agricole,
- emploi de la planteuse par des personnes en état de maladie, par des personnes étant sous influence d'alcool ou de stupéfiants,
- transport et travail sans conserver les mesures de sécurité appropriées,
- emploi de la planteuse avec le tracteur si des personnes se trouvent entre la machine et le tracteur avec le moteur en marche,

- travail quand des personnes ou des animaux se trouvent près de la portée du fonctionnement de l'ensemble tracteur + machine,
- d'emploi et de réglages de la planteuse quand le moteur du tracteur est en marche et que la machine n'est protégée contre le risque de tomber.

La planteuse est considérée lors de la description du risque résiduel de la planteuse comme une machine qui à partir du moment de la mise en marche de la production a été conçue et réalisée selon l'état actuel de la technique.

3.4. Evaluation du risque résiduel

La menace et le risque résiduel peuvent être limités au minimum pendant l'exploitation de la planteuse si les consignes suivantes sont respectées :

- lecture attentive de la notice d'utilisation,
- interdiction de présence sur la planteuse des personnes pendant le travail et le transport,
- interdiction de présence des personnes entre le tracteur et la planteuse quand le moteur du tracteur est en marche,
- toutes les activités de réglage, d'entretien et de lubrification de la planteuse doivent être effectuées seulement quand le moteur du tracteur est arrêté,
- les réparations de la planteuse ne peuvent être effectuées que par des personnes formées pour cela,
- emploi de la machine par des personnes qui sont autorisées à conduire les tracteurs agricoles et qui ont pris connaissance de la notice d'utilisation de la machine,
- protéger la planteuse contre l'accès des enfants.

Bien que la société **BOMET®** prenne la responsabilité de la normalisation et de la construction dans le but d'éliminer les dangers, certains éléments du risque durant le travail de la planteuse automatique ne peuvent pas être éliminés.



1) Danger d'attachement ou de blessure par les bords du châssis ou par le bout aigu des coutres, des buteuses ou des pales d'ancrage des roues du tracteur pendant l'attachement ou le changement de position transport – travail et à l'envers.



2) Danger de blessure ou de frottement par les éléments aigus de la machine pendant la réalisation des activités d'emploi ou de réglage résultants de la mauvaise position de l'opérateur pendant ces activités.



3) Danger d'écrasement par les éléments mobiles du transporteur à chaîne ou de la transmission par chaîne suite à la position incorrecte de l'opérateur pendant la réalisation des activités d'exploitation et de réglage.



4) Danger de chute de la machine pendant le stockage ou le transport. La planteuse doit être posée pendant son stockage sur un sol plat sur les roues porteuses et sur les socs des buteuses. La planteuse ne peut être attachée qu'aux classes de tracteurs conseillées par le fabricant.

3.5. Règles de la sécurité du travail



ATTENTION

Afin d'éviter les dangers, avant de commencer le travail avec la planteuse il faut prendre connaissance du contenu de la présente notice et respecter les règles suivantes concernant les dangers et les mesures de sécurité :

Règles générales

- Outre la présente notice d'utilisation il faut aussi respecter le code de la route et les règles de sécurité de travail.
- Les avertissements (pictogrammes) se trouvant sur la planteuse fournissent des indications concernant la sécurité de l'utilisateur et des personnes tiers et disent comment éviter les accidents.
- Il faut respecter les règles contenues dans le Code de la route pendant la circulation sur les voies publiques.
- Il est conseillé de travailler avec un tracteur équipé d'une cabine ou d'un châssis de protection.
- Il faut vérifier avant chaque sortie de la machine si tous les éléments de la planteuse se trouvent dans un bon état. Les endommagements apparus doivent être immédiatement réparés et les manques éventuels complétés.
- Il faut éviter de rester dans la zone de travail de la planteuse.
- Il faut éteindre le moteur du tracteur et enlever les clés de contact avant de quitter la cabine du tracteur et avant chaque activité effectuée auprès de la planteuse.
- La planteuse doit être stockée dans un endroit sec, sur un sol dur et plat. Il faut faire très attention en baissant la planteuse sur le sol. Danger de blessure !!!

Regroupement

- Il faut faire particulièrement attention en attachant ou en détachant la planteuse avec le tracteur.
- Il est interdit de rester entre la planteuse et le tracteur pendant la réalisation de toutes les activités avec le levier desservant le système hydraulique.
- Il est interdit de rester entre la planteuse et le tracteur lorsque le moteur est en marche pendant le regroupement de la planteuse et du tracteur.
- Il faut immobiliser le moteur, enlever les clés de contact et tirer le frein à main pendant la réalisation des activités quelconques de maintenance de la planteuse.
- Les protections des boulons de l'attelage de la planteuse ne doivent être effectuées qu'en utilisant les protections types sous forme de verrous transversaux.
- La planteuse ne peut être attachée qu'aux tracteurs des classes recommandées équipés de charges de l'essieu avant.
- La planteuse ne peut être utilisée que par une personne ayant le permis de conduire les tracteurs agricoles.
- Il faut respecter la charge minimum de l'avant du tracteur pendant le regroupement.



ATTENTION

Le travail avec un tracteur d'une autre classe que celle recommandée par le fabricant peut causer le risque de perte de stabilité lors du fonctionnement ou à l'arrêt. La charge de l'essieu avant ne peut pas être inférieure à 20% de son propre poids.

Exploitation

- La planteuse ne peut être utilisée que par une personne ayant le permis de conduire les tracteurs agricoles et qui a pris connaissance de la notice d'utilisation de la planteuse.
- Il est interdit d'admettre à l'utilisation de la planteuse de personnes tierce qui n'ont pas pris connaissance de la notice d'utilisation.
- Il est interdit d'admettre à l'utilisation de la planteuse les enfants ainsi que les personnes sous influence de l'alcool.
- La planteuse doit être soulevée sur l'attelage trois points du tracteur doucement, sans repoussements ni vibrations.
- Il faut toujours soulever la planteuse en faisant demi-tour ou en reculant.
- Il est interdit de travailler avec la planteuse sur des pentes de plus de 8,5°.
- Il faut laisser la planteuse en position baissée quand l'opérateur descend du tracteur.

- Il est possible de supprimer les comblements après avoir baissé la machine sur le sol et en arrêtant le moteur du tracteur.
- Il est interdit de faire marche arrière du tracteur pendant le travail quand la machine se trouve en position de travail.
- Toutes les activités d'entretien (lubrification, réparations, nettoyage, etc.) doivent être effectuées la planteuse posée sur le sol, le moteur du tracteur arrêté, les clés de contact retirées et le frein à main tiré.
- Les personnes exploitant des machines Agricoles doivent posséder des vêtements et des chaussures de sécurité ainsi que des équipements de protection individuelle conformément aux dangers existants.

Transport

- Le transport de la planteuse sur les moyens de transport du fabricant chez le vendeur ou chez le client est décrit en détail dans le chapitre « Transport sur les voies publiques ». Il faut respecter les règles de sécurité pendant le chargement et immobiliser correctement la planteuse sur la remorque du véhicule. Les points d'attachement des cordes ou des chaînes sont désignés par les pictogrammes.
- La planteuse transportée sur les voies publiques doit être équipée d'un dispositif portatif lumineux et d'avertissement ainsi qu'un triangle d'avertissement caractérisant les véhicules se déplaçant lentement, installés dans des poignées spéciales se trouvant sur le châssis de la planteuse, voir détails dans le chapitre « Transport sur les voies publiques ».
- Il est interdit de transporter des personnes ou des objets sur le châssis ou dans le réservoir de la planteuse.
- Il faut faire attention au chevauchement de la machine dans les virages à cause d'une grande largeur de la planteuse et de la fixation rigide avec le tracteur lors des tournants durant le transport sur les voies publiques.
- Il faut faire particulièrement attention en tournant le tracteur avec la planteuse suspendue aussi bien pendant le transport qu'en tournant sur le champ, surtout si des personnes ou des objets se trouvent non loin.
- La vitesse du tracteur avec la planteuse pendant le transport ne peut pas dépasser :
 - lors du transport sur les routes au revêtement dur – 15 km/h,
 - lors du transport sur les routes des champs – 10 km/h.

Stockage

- Le débranchement de la planteuse du tracteur ne peut avoir lieu qu'après avoir arrêté le moteur du tracteur, après avoir retiré les clés de contact et après avoir tiré le frein à main.
- La planteuse doit être stockée dans un endroit sec, sur un sol dur et plat. Faire particulièrement attention en posant la planteuse sur le sol, il existe le risque de se blesser ou d'écrasement !!!
- La planteuse doit être posée stablement pendant le stockage sur les éléments de travail, c'est-à-dire sur les butées et les coutres.
- Le stockage de la planteuse devrait avoir lieu dans un endroit où il n'y a pas de possibilité de blessures accidentelles des personnes ou des animaux, sur une surface plate, le mieux sous abri.
- La planteuse automatique à transporter doit être stockée propre.



Menace !

Attention aux bords aigus des coutres, des pales d'ancrage des roues – il existe la possibilité de se blesser, faire particulièrement attention pendant la réalisation des activités autour de la planteuse.

Autres

- Il est interdit d'utiliser la planteuse dans d'autres buts que ceux mentionnés dans la notice

d'utilisation.



ATTENTION

Le non respect des règles ci-dessus peut créer des dangers pour l'opérateur et les personnes tiers mais aussi peut endommager la planteuse. L'utilisateur est le seul responsable des dégâts résultant du non respect de ces règles.

3.6. Conformité aux normes

La machine a été conçue et construite en conformité avec les normes concernant la sécurité dans l'industrie des machines en vigueur le jour de l'introduction de la planteuse sur le marché. Les actes juridiques et les normes suivantes ont été particulièrement pris en considération :

- 2006/42/WE – Directive concernant la sécurité des machines mise en usage par l'Arrêté du Ministre de l'économie du 21.10.2008 (J.O. n° 199, pos. 1228).
- PN-EN ISO 12100:2012P – Sécurité des machines. Règles générales de réalisation des projets. Evaluation des risques et diminution des risques.
- PN-EN ISO 4254-1:2013-08E – Machines Agricole. Sécurité. Partie 1 : Exigences générales. (original)
- PN-ISO 4254-9:1996P – Tracteurs et machines agricoles et forestières. Moyens techniques d'assurer la sécurité. Engin de semis, de culture et de fertilisation.
- PN-ISO 730-1+AC1:1996P – tracteurs Agricole à roues. Attelage trois-points arrière. Catégories 1, 2, 3 et 4.
- PN-ISO 2332:1998P – Tracteurs et machines agricoles. Suspension des machines sur l'attelage trois-points. Zone de surface libre.
- PN-ISO 3600:1998P – Tracteurs et machines agricoles et forestières, outils. Notice d'utilisation. Contenu et forme.
- PN-ISO 11684:1998P – Tracteurs et machines agricoles et forestières, outils. Signes de sécurité et d'avertissement. Règles générales.

3.7. Responsabilité du fabricant et garantie

En référence à la machine décrite dans cette notice, la société **Bomet®** ne prend en considération aucune responsabilité civile en cas de :

- une utilisation incorrecte de la machine ou non conforme aux recommandations du fabricant,
- une utilisation de la machine de façon violant les lois nationales concernant la sécurité et la prévention des accidents,
- du non respect ou du respect incorrect des règles citées dans la présente notice d'utilisation,
- une introduction des modifications non autorisées dans la machine,
- une exploitation de la machine par un personnel qui n'a pas été formé pour cela,
- une utilisation des pièces de rechanges qui ne sont pas des pièces originales.

Si l'acheteur veut profiter de la garantie, il doit respecter rigoureusement les recommandations et les règles mentionnées dans la notice. En particulier :

- il ne devrait travailler que dans les étendues mentionnées du fonctionnement de la machine,
- il devrait effectuer un entretien constant et soigneux,
- il ne peut autoriser à l'exploitation de la machine que les opérateurs aux capacités et qualifications appropriées,
- il ne devrait utiliser que les pièces de rechange originales conseillées par le fabricant.

3.8 Signes de sécurité et inscriptions

La planteuse automatique à transporteur S239 est équipée de tous les appareils garantissant un travail en pleine sécurité. Des signes d'avertissements - pictogrammes se trouvent là où il est impossible de sécuriser totalement les endroits dangereux du point de vue du fonctionnement correct de la planteuse qui indiquent la possibilité d'apparition du danger et présentent le moyen d'y remédier.

Le tableau 1 présente en détail les pictogrammes placés sur la machine ainsi que leur signification. Les pictogrammes de sécurité doivent être protégés contre leur perte et contre une perte de lisibilité. Les signes et inscriptions perdus et illisibles doivent être remplacés par de nouveaux. Il est exigé que les nouvelles pièces utilisées lors de la réparation soient indiqués par les signes de sécurité prévus par le fabricant. Il est possible d'acheter les pictogrammes en écrivant à l'adresse du fabricant ou en envoyant une information à l'adresse e-mail en indiquant le numéro du signe (selon le tableau 1) ainsi que la version et l'année d'édition de la notice d'utilisation.

Tableau 1. Signes de sécurité et inscriptions

N°	Pictogramme	Signification	Emplacement
1	2	3	4
1.	(Plaque signalétique)	Plaque signalétique	Sur le côté du réservoir de la planteuse
2.		Avant de commencer le travail il faut prendre connaissance du contenu de la notice d'utilisation.	Sur le réservoir de la planteuse
3.		Attention. Arrêter le moteur et retirer les clés de contact avant de commencer des activités de maintien.	Sur le réservoir de la planteuse
4.		Ne pas prendre de place près de la tige de traction pendant la commande de l'appareil de levage.	Sur le réservoir de la planteuse
5.		Attention. Ne pas roulez sur la machine.	Sur le réservoir de la planteuse
6.		Attention. Risque d'interception par la transmission à chaîne. Ne pas mettre les mains dans le réservoir de la planteuse pendant son travail.	Sur le réservoir de la planteuse
7.		Désignation des lieux des prises pour le chargement.	Sur le châssis de la planteuse
8.		Désignations des endroits à lubrifier	Sur le châssis de la planteuse
9.		Symbole de la vitesse admissible de transport	A l'arrière du réservoir de la planteuse
10.	Interdiction de rester sur la planteuse pendant son travail	Inscription d'information	A l'arrière du réservoir de la planteuse
11.	Bomet®	Logo de la société	Sur le réservoir de la planteuse

3.9. Bruits et vibrations

Il n'y a pas de risque causé par le bruit pendant le travail de la planteuse automatique à transporteur S239 causant la perte d'audition car la planteuse est une machine passive et le lieu de travail de l'opérateur se trouve dans la cabine du tracteur.

Les risques causés par les vibrations n'ont pas lieu pendant le travail de la planteuse car le lieu de travail de l'opérateur se trouve dans la cabine du tracteur où le siège amorti et formé ergonomiquement.

4. INFORMATIONS CONCERNANT L'UTILISATION

4.1. Informations générales

La planteuse automatique à transporteur S239 est fabriquée comme machine à 2 rangs attachée à un attelage trois-points d'un tracteur dans une série de types à deux étendues de largeur de plantation 62,5 cm et 67 cm ou 70 cm et 75 cm. La planteuse à 2 rangs est adaptée à un travail sur les pentes ne dépassant pas $8,5^\circ$ et peut travailler avec des tracteurs de classe 0,6 (voir tableau 4) équipés de charges standards des roues.

4.2. Construction et fonctionnement de la machine

La planteuse automatique à transporteur S239 (fig. 1) est une machine attachée à un attelage trois-points d'un tracteur. La planteuse à 2 rangs S239 est une machine attachée à un attelage trois-points d'un tracteur (15). La planteuse possède un réservoir en métal (2) fixé sur le châssis (1). Dans le réservoir se trouvent deux transporteurs à chaîne (3) avec des godets (4) entraînés à l'aide d'une transmission à chaîne des roues porteuses (10) de la planteuse. La bande transporteuse à l'extérieur du réservoir est protégée d'en haut par la tête du groupe de plantation (5) ainsi que par un tube de descente (6) à l'avant du réservoir. Le réglage de la tension de la bande est effectué à l'aide de la vis de réglage (7). Le groupe labourant et buttant composé de deux coutres (8) se trouvant à l'avant de la planteuse et à l'arrière de deux buteuses (9) fixées sur des leviers (11) est fixé au châssis de la planteuse.

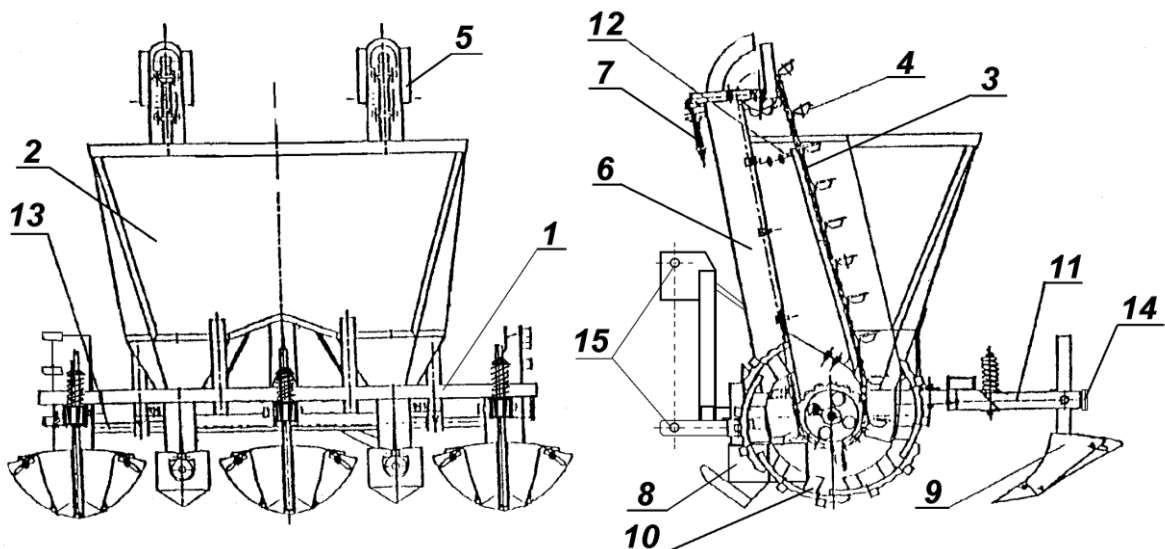


Fig. 1. Principaux groupes de la planteuse automatique à transporteur S239 : 1 – châssis, 2 – réservoir, 3 – transporteur à chaîne, 4 – godets, 5 – tête du groupe de plantation, 6 – tube de descente, 7 – tendeur de la chaîne, 8 – coutre, 9 – buteuse, 10 – roue porteuse avec les pales d'ancrage, 11 – levier de la buteuse, 12 – groupe dirigeant et secouant, 13 – groupe des essieux, 14 – poignées pour fixer les appareils lumineux d'avertissement, 15 – groupe d'attelage trois-points

4.3. Equipement

Le fabricant fournit à la vente une planteuse déjà assemblée. Le fabricant fournit avec la machine : une notice d'utilisation avec le catalogue des pièces de rechange et la carte de garantie. A l'équipement de base de la machine **n'appartiennent pas** les dispositifs portatifs lumineux d'avertissement et le triangle d'avertissement distinguant les véhicules lents, il est possible de les acheter dans les magasins agricoles.



A RETENIR

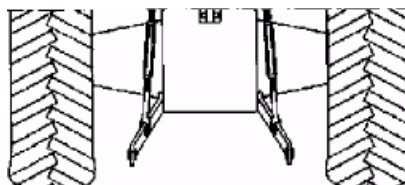
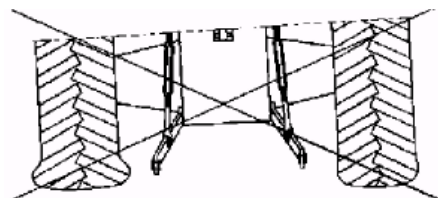
La notice avec le catalogue des pièces de rechange constitue un équipement de base de la buteuse.

La planteuse peut être équipée de roues pneumatiques sur demande du client.

Chaque utilisateur de la planteuse doit posséder les plaques lumineuses d'avertissement fonctionnant et le triangle d'avertissement indiquant les véhicules lents (la description des plaques se trouve dans le chapitre « Transport »). Leur manque pendant le transport peut causer un risque d'accident. L'utilisateur de la machine répond des dégâts causés pendant l'accident.

4.4. Préparation du tracteur au travail

La préparation du tracteur au travail avec la planteuse consiste en la vérification de sa performance générale selon la notice d'utilisation du tracteur (il faut faire particulièrement attention au fonctionnement correct de l'attelage). Il faut en plus démonter du tracteur les éléments empêchant la fixation de la machine ainsi que son travail. La planteuse doit être attachée aux tracteurs de classes recommandées équipés des charges standards de l'essieu avant et des roues arrière conformément aux données indiquées dans la caractéristique technique du tracteur. La pression d'air en particulier dans les pneus arrière du tracteur doit être la même dans les deux roues et conforme à la notice d'utilisation du tracteur !



Les tiges de traction inférieures de l'attelage du tracteur doivent être repositionnées avant d'attacher la machine à la position inférieure à la même hauteur (distance des articulations du sol minimum 200 mm). Les tiges de traction se trouvant à la même hauteur du sol facilitent l'attelage de la planteuse au tracteur.

4.5. Préparation de la planteuse au travail

La préparation de la planteuse au travail après la période de stockage (p.ex. après l'hiver) consiste à vérifier son état technique et surtout de la solidité des jonctions des éléments de travail avec le châssis. En cas d'observation d'endommagements ou d'usure des éléments il faut les changer contre de nouveaux ou des éléments réparés. Cela peut causer dans le cas contraire la baisse de la qualité du travail de la machine.



ATTENTION

Il est interdit à l'opérateur de rester dans la zone entre le tracteur et la machine quand le moteur du tracteur est en marche.

La planteuse doit être soulevée doucement, sans repoussements ni vibrations.

Il faut en plus :

- vérifier les fixations des vis, en cas d'observation de jeu, resserrer les écrous,
- régler la distance appropriée des rangs,

- régler la profondeur appropriée du travail des coutres et des butteuses,
- vérifier et éventuellement régler la tension des transporteurs à chaîne,
- lubrifier la planteuse conformément aux recommandations (voir chapitre « Notice de lubrification »).
- remplir le réservoir de pommes de terre directement des moyens de transport.



ATTENTION

Le réservoir de la planteuse doit être rempli à l'arrêt, après avoir posé la planteuse sur le sol et arrêté le moteur du tracteur et retiré les clés de contact.



ATTENTION

Le chargement des pommes de terre dans le réservoir doit s'effectuer à partir des moyens de transport (p.ex. des remorques).



ATTENTION

Toutes les opérations de maintenance de la planteuse doivent être effectuées avant de l'attacher au tracteur.

4.6. Attelage de la planteuse au tracteur

Il faut effectuer les opérations suivantes pour attacher la planteuse au tracteur :

- démonter la barre d'attelage des outils des tiges de traction inférieures de l'attelage trois-points du tracteur,
- s'approcher doucement avec le tracteur suffisamment près du châssis de la machine,
- **arrêter le moteur du tracteur, retirer les clés de contact et tirer le frein à main,**
- placer les tiges de tractions inférieures du tracteur sur les pivots de la planteuse et protéger à l'aide des verrous transversaux typiques,
- relier la pièce de raccordement inférieure du tracteur à l'aide d'un boulon avec le bâti du châssis de la planteuse et protéger à l'aide des verrous transversaux typiques,
- tendre légèrement les chaînes des tiges de traction inférieures du tracteur en gardant la symétrie de l'attelage de la planteuse par rapport au tracteur,
- fixer les plaques portatives lumineuses d'avertissement ainsi que le triangle d'avertissement indiquant les véhicules lents.



ATTENTION

Il est interdit d'attacher la machine au tracteur quand le moteur du tracteur est en marche. Il est interdit d'utiliser d'autres éléments protégeant l'attelage de l'outil que ceux recommandés par le fabricant.



ATTENTION

Il faut faire particulièrement attention en attelant la planteuse, ne pas prendre place entre la planteuse et le tracteur.

4.7. Réglages de la planteuse

Le travail correct et bon de la planteuse du point de vue de la qualité dépend de la mise à niveau correcte de la planteuse et ensuite du réglage de la profondeur de plantage, de la hauteur de recouvrement des plants de pommes de terre et de la distance des plants dans les rangs.

La mise à niveau transversale assure la détermination de la profondeur égale du travail des sections gauches et droites de la planteuse, elle est effectuée à l'aide de la bielle droite de l'attelage du tracteur. Le réservoir de la planteuse, après le réglage, visible de derrière, doit être posé horizontalement après avoir obtenu une profondeur entière.

La mise à niveau longitudinale assure le réglage de la profondeur égale des éléments de travail à l'avant et à l'arrière de la planteuse. La mise à niveau longitudinale est effectuée en raccourcissant ou en prolongeant la pièce de raccordement supérieure de l'attelage du tracteur. La planteuse correctement mise à niveau doit avoir le châssis et le réservoir placés

parallèlement à la surface du champ, tandis que les coutres et les buteuses doivent travailler sur la même profondeur.

Le réglage de la profondeur de plantage a lieu en réglant la hauteur appropriée des coutres avant (sur un niveau) et la détermination de leur position à l'aide des vis de fixation.

Le réglage de la hauteur de recouvrement a lieu en réglant les buteuses sur une hauteur appropriée sur les prises du levier et la détermination de leur position à l'aide des vis. Toutes les trois buteuses doivent se trouver sur un niveau.

L'écartement des ailettes mobiles des buteuses a lieu à travers leur écartement, elles sont bloquées après les avoir fixées sur une largeur appropriée à l'aide des fixations de vis.

Le Réglage de l'engin de secousse a lieu en avançant de manière appropriée le doigt de secousse et en le bloquant à l'aide des fixations de vis de manière à ce qu'un seul plant se trouve dans le godet après le passage du doigt.

Le réglage de l'amortisseur à ressort de la résistance du sol de la buteuse a lieu par la tension appropriée du ressort de manière à ce que la distance des spires voisines du ressort soit au maximum de 3mm.

Le réglage de la distance des plants dans le rang a lieu par le changement du diamètre des roues porteuses. Il faut dans ce but fixer les segments des jantes à l'aide des vis dans un des trois trous dans les supports du cadran du moyeu de la roue porteuse (de la même manière dans tous les segments). Les roues porteuses peuvent obtenir suite à ce réglage un diamètre de Ø470mm, Ø520mm, Ø570mm, nous obtenons grâce à cela différentes distances des plants dans le rang : 29, 32 et 35 cm.



AVERTISSEMENT

Il est interdit d'effectuer les réglages de la planteuse quand le moteur du tracteur est en marche.

Il est interdit à l'opérateur de rester dans la zone entre le tracteur et la planteuse quand le moteur du tracteur est en marche.

4.8. Travail avec la planteuse

Le champ destiné au plantage des pommes de terre doit être préparé selon les exigences agrotechniques, les sillons après le labourage doivent être aplanis. La surface du champ doit être plate et dépourvue de mauvaises herbes car les restes des plantes encombrant les outils d'extraction et butant.

La planteuse automatique à transporteur correctement attachée et réglée doit se déplacer pendant le travail exactement derrière le tracteur et maintenir la même profondeur sur toute la largeur de travail. La vitesse de travail de la planteuse doit être au maximum de 4 km/h.

Le plantage après le réglage de l'espacement des rangs et de la profondeur de travail peut commencer de n'importe quel côté du champ. Si nous travaillons sur une pente, il faut toujours commencer par en haut de manière à ce que le rang latéral puisse être copié au retour. Les premiers rangs doivent être effectués très minutieusement car c'est d'eux que dépend la précision de la réalisation des autres rangs, la facilité de réaliser les opérations de soin et de la récolte mécanique des pommes de terre.

Il faut arrêter le tracteur lors d'un encombrement des coutres ou des buteuses et ensuite soulever et baisser la planteuse sur le dispositif hydraulique de levage du tracteur.



ATTENTION

Il est interdit de faire marche arrière du tracteur pendant le travail quand la machine se trouve en position de travail. La planteuse doit être soulevée doucement, sans repoussements ni vibrations.

**ATTENTION**

Les demi-tours doivent s'effectuer doucement avec la planteuse soulevée en position de transport en n'utilisant pas le frein indépendant du tracteur. Il faut faire particulièrement attention si des personnes ou des objets se trouvent dans la zone de travail de la planteuse.

**AVERTISSEMENT.**

Tous les encombrements survenus pendant le travail de la planteuse nécessitant une intervention doivent être supprimés à l'arrêt du tracteur, la planteuse baissée, le moteur du tracteur arrêté et le frein à main tiré.

**ATTENTION**

Il est inadmissible de laisser la planteuse sur une pente ou autre inclinaison du terrain sans la protéger contre sa dégringolade involontaire.

5. EMPLOI TECHNIQUE

Il faut contrôler l'état des fixations de vis et, en cas de jeu, les resserrer afin de garantir un long travail sans pannes. La planteuse doit être soigneusement nettoyée après la fin du travail. Les éléments usés ou endommagés de la planteuse doivent être remplacés en respectant les consignes suivantes :

- tous les éléments usés de la planteuse doivent être remplacés dans un temps approprié,
- utiliser des gants si nécessaire pendant les opérations de maintenance,
- utiliser uniquement les pièces de rechange originales assurant une bonne qualité, cela constitue une des conditions de la validité de la garantie.

5.1. Indications concernant l'entretien de la planteuse

La planteuse doit être nettoyée après le travail après quoi il faut effectuer une révision des jonctions des pièces et des ensembles. L'entretien technique de la planteuse consiste en un contrôle de l'état des coutres, des butées, de l'état du transporteur à chaîne avec les godets, il faut aussi vérifier l'état des jonctions des vis et des boulons. Toutes les jonctions desserrées doivent être resserrées.

Les boulons et les pivots de l'attelage ne doivent pas être lubrifiés, il faut les maintenir dans un état propre et sec. Les plaques d'avertissement et le triangle indiquant les véhicules lents doivent être maintenus en propreté.

**ATTENTION**

Toutes les opérations d'entretien doivent être effectuées la planteuse baissée sur le sol, le moteur du tracteur arrêté.

5.2. Emploi hors saison de la planteuse

Il faut nettoyer soigneusement la planteuse de toutes les salissures et la laver après la fin de la saison de travail. Les éléments usés ou endommagés doivent être remplacés et toutes les jonctions desserrées des vis doivent être resserrées/ Les manques dans la couche de peinture doivent être nettoyés et refaits par une couche fraîche de peinture de protection, ensuite il faut lubrifier la planteuse selon la notice de lubrification.

5.3. Stockage de la planteuse

La planteuse doit être stockée sous un abri, sur un sol plat et dur. Il est possible de stocker la machine à l'extérieur en cas de manque d'abri. La machine doit s'appuyer sur les coutres et les corps des butées et sur les roues porteuses après l'avoir détachée du tracteur.

**ATTENTION**

La planteuse doit être stockée dans un endroit ne créant pas de danger pour les gens et l'entourage.

Il faut répéter l'entretien des éléments de travail en cas de lavage de la couche d'entretien pendant une longue période de stockage à l'extérieur. **Les plaques lumineuses d'avertissement et le triangle indiquant les véhicules lents doivent être démontés de la planteuse et placés dans un endroit sec protégeant contre un endommagement.**

5.4. Remplacement des éléments de travail

Un remplacement des coutres, des socs ou de l'aile des buteuses et des godets peut avoir lieu dans la planteuse. Afin de remplacer un élément de travail il faut placer la planteuse attachée au tracteur en position de transport. La machine doit être protégée contre le rabat en plaçant sous le châssis support assez résistant empêchant que la machine tombe. Après avoir placé le support il faut abaisser la planteuse jusqu'à ce qu'elle s'y appuie, ensuite arrêter le moteur du tracteur, retirer les clés de contact et tirer le frein à main et protéger une des roues arrières à l'aide d'une cale contre un déplacement. Avant de remplacer les pièces de travail il faut vérifier la stabilité de l'ensemble : tracteur – planteuse.

**ATTENTION**

Toutes les opérations liées au démontage et montage des éléments usés de la planteuse doivent être effectuées sur un sol plat et dur après l'abaissement de la planteuse sur le sol ou les supports.

Remplacement du coudre

- le châssis de la planteuse doit être soulevé sur un support,
- dévisser la vis de fixation de la poignée du coudre dans la glissière,
- sortir de la glissière la poignée usée du coudre,
- placer la poignée du nouveau coudre dans la glissière,
- resserrer la vis de fixation de la poignée.

Remplacement des socs

- démonter le corps de la buteuse de la glissière,
- placer la buteuse dans l'étau d'établi,
- dévisser la vis fixant (position 9, tableau 7, catalogue des pièces) le soc au corps,
- installer un nouveau soc et placer une nouvelle vis.

Remplacement de l'aile de la buteuse

- démonter le corps de la buteuse de la glissière,
- placer la buteuse dans l'étau d'établi,
- défoncer le rivet fixant l'aile au corps (position 14, tableau 7, catalogue des pièces),
- dévisser la vis fixant (position 12, tableau 7, catalogue des pièces) l'aile au corps,
- installer une nouvelle aile et placer une nouvelle vis et un nouveau rivet.

**A RETENIR**

Il faut profiter du catalogue des pièces de rechange pendant le remplacement des pièces de travail où sur le schéma est montré le montage des éléments de la planteuse.

**ATTENTION**

Il faut utiliser pendant le remplacement des pièces de travail les outils appropriés et les gants de protection.

5.5. Notice de graissage

Le respect des périodes de graissage ainsi que l'utilisation des genres appropriés de

lubrifiants appartient aux opérations de base d'entretien. Il faut nettoyer tous les points de graissage avant d'effectuer le graissage. La planteuse doit être graissée conformément au tableau 2.

Les huiles et graisses usées doivent être transmises aux points de collecte où elles sont soumises au processus de recyclage dans le but d'une nouvelle utilisation.

Tableau 2. Endroits de graissage de la planteuse

N° du point de graissage	Endroit de graissage	Fréquence de graissage	Genre de lubrifiant
1	Boîtier du roulement de l'essieu de la planteuse	2 fois par saison	graisse LT-43
2	Moyeu de la poulie de tension	2 fois par saison	graisse LT-43
3	Chaîne du transporteur à godets	2 fois par saison	graisse graphitée
4	Lavage des surfaces de travail	après saison	Naphte « Antykor »
5	Entretien des surfaces de travail	après saison	Graisse « Antykor »

5.6. Détection et suppression des défauts

Les défauts suivants qui peuvent avoir une influence négative sur la qualité du travail de la planteuse, qui peuvent augmenter les coûts de l'opération et aussi conduire à l'endommagement aussi bien de la planteuse que du tracteur peuvent avoir lieu pendant le travail.



A RETENIR !

Le travail avec une machine défectueuse ou mal réglée peut conduire à de sérieux risques de danger pour l'opérateur et les personnes tierces. Il faut immédiatement supprimer les défauts et endommagements observés.

Tableau 3. Tableau des défauts et du moyen de leur suppression

Observations	Cause	Moyen de suppression
L'avant du tracteur à tendance à se soulever	Charge trop faible de l'avant. IMPORTANT: La charge de l'essieu du tracteur avant ne peut pas être inférieure à 0,2 de son propre poids.	Vérifier si la classe du tracteur est conforme aux recommandations de la notice d'utilisation. Si non – changer de tracteur. Si oui – vérifier et si nécessaire ajouter un nombre approprié de charge de l'essieu avant.
La planteuse ne veut pas s'approfondir	Coutres ou socs de la buteuse endommagés ou usés	Vérifier et remplacer
	Coutres ou socs de la buteuse en position trop haute	Vérifier et régler la profondeur du travail
	Mise à niveau longitudinale incorrecte	Vérifier et mettre à niveau la planteuse
Profondeur irrégulière de travail	Mise à niveau longitudinale ou transversale incorrecte	Vérifier et effectuer le réglage approprié
Les plants ne sont pas plantés	Chaîne cassée du transporteur à chaîne	Remplacer le maillon rompu de la chaîne
	Clavette coupée de la roue motrice sur l'essieu de la planteuse	Remplacer la clavette coupée
Plusieurs plants sont plantés en même temps	Amortisseur à ressort réglé incorrectement	Vérifier et régler
Oscillations transversales de la planteuse	Tendeurs des tendeurs latéraux de traction incorrectement réglés	Vérifier et régler

6. TRANSPORTS SUR VOIES PUBLIQUES

6.1. Transport de la planteuse à l'aide des moyens de transport

Les planteuses peuvent être transportées du fabricant au vendeur sur une remorque du moyen de transport. Les planteuses sont transportées assemblées et prêtes au travail. Les planteuses sont chargées sur les remorques des véhicules à l'aide des engins de levage après avoir placés des cordes ou des chaînes à l'endroit désigné par le fabricant par des pictogrammes. Les planteuses doivent être immobilisées sur les moyens de transport, le transporter répond de la fixation correcte.



ATTENTION

Il faut attache les cordes ou les chaînes aux endroits désignés par le fabricant par des pictogrammes pendant le chargement.

6.2. Transport de la planteuse sur un tracteur

La planteuse est adaptée au transport sur les voies publiques sur l'attelage trois-points du tracteur. Il faut la soulever pour le transport à l'aide de l'attelage trois-points du tracteur de manière à ce que l'espace soit au minimum de 25 cm. Il faut ensuite vérifier la protection des coutres et des butées avant de tomber.

La planteuse transportée sur un tracteur sur les voies publiques doit être équipée des plaques lumineuses d'avertissement portatives placées à l'arrière : de feux regroupés avec les feux de position, les feux stop et de direction ainsi que des catadioptrés rouges. Le triangle indiquant les véhicules lents doit être placé sur la machine. Les appareils lumineux portatifs se connectent avec l'installation du tracteur à l'aide d'un câble de connexion terminé de fiches à 7 pôles.

En plus le tracteur auquel est attachée la planteuse doit répondre aux conditions d'admission à la circulation sur les voies publiques conformément aux exigences du Code de la route.



ATTENTION !

Il est interdit de circuler sur les voies publiques sans une signalisation appropriée (Arrêté du Ministre de l'infrastructure du 3^e décembre 2012, J.O. n° 32/2003, pos. 262 avec changements ultérieurs).

La planteuse transportée sur les voies publiques sur l'attelage du tracteur doit être obligatoirement équipée de plaques lumineuses portative et d'un triangle indiquant les véhicules lents fixés aux prises spéciales installées sur la machine.

Il est interdit de transporter des personnes ou charges sur le châssis ou dans le réservoir de la planteuse.



ATTENTION !

Il faut retenir que la machine chevauche aux virages.

7. DEMONTAGE



ATTENTION

Avant de commencer les opérations de démontage il faut détacher la planteuse du tracteur.

Le démontage de la machine doit être effectué par des personnes équipées de gants de protection ayant pris connaissance avec sa construction. Ces opérations doivent avoir lieu après avoir placé la machine sur un sol plat et dur. Le démontage et le remplacement des éléments de travail doit être effectué conformément aux tableaux se trouvant dans le catalogue des pièces de rechange. Dans le cas des éléments usés il faut procéder selon le chapitre « Démolition ».

Il faut utiliser des engins de levage durant le démontage à cause du poids des éléments de la planteuse dépassant les 20 kg (châssis, réservoir).



ATTENTION

Les engins de levage utilisés durant le démontage ne peuvent être employés que par des personnes possédant des autorisations et qualifications appropriées.

Tous les éléments de liaisons sont fabriqués en éléments normalisés adaptés aux clés métriques. Des espaces libres permettant un dévissage et vissage facile des vis et des écrous sont prévus pour le mouvement des clés. Il faut utiliser les clefs carrées dans le cas des vis de l'étrier fixant les sections de travail au châssis.

8. DEMOLITION

La démolition de la planteuse doit s'effectuer après son démontage antérieur et après la vérification des éléments de la machine. Il faut regrouper pendant le démontage les pièces selon le genre du matériau – métaux ferreux. Les matériaux usés en métaux ferreux doivent être transmis regroupés au point de rachat de ces métaux.

9. CARACTERISTIQUE TECHNIQUE

Les données techniques de la planteuse automatique à 2 rangs à transporteur de pommes de terre S239 se trouvent dans le tableau 4.

Tableau 4. Caractéristique technique de la planteuse à 2 rangs

N°	Spécification	Unité de mesure	Données du fabricant		
1.	Symbole	-	S239	S239/1	S239/2
2.	Type	-	zawieszana		
3.	Profondeur de la plantation	mm	60 – 100		
4.	Ecartement des rangs	mm	625 / 675	700 / 750	625 / 675
5.	Profondeur de recouvrement	mm	80 - 120		
6.	Distance des pommes de terre dans un rang pour les Ø réglées des roues porteuses *	mm	290 ⇒ Ø 470 320 ⇒ Ø 520 350 ⇒ Ø 570		
7.	Charge maximale du réservoir	kg	180	300	90
8.	Dimensions de gabarit en position de travail / de transport				
	- longueur,	mm	1450	1450	1350
	- largeur,	mm	1470	1510	1100
	- hauteur.	mm	1500	1500	1500
9.	Poids de la machine	kg	210	220	130
10.	Espace libre au transport	m	0,30		
11.	Travail avec le tracteur				
	- attelage	-	II kat.		I kat.
	- puissance requise	kW	28	32	15
12.	Vitesse				
	- de travail	km/h	4 - 6		
	- de transport	km/h	15		
13.	Exploitation	osób	1		

* - la planteuse peut être équipée en option de roues pneumatiques

Les mesures des grandeurs géométriques et des poids se trouvant dans la caractéristique technique ont été effectués avec une précision de 1%

CATALOGUE DES PIECES DE RECHANGE

Mode d'emploi du catalogue.

Le catalogue des pièces de rechange contient des ensembles de montage de la planteuse automatique à transporteur désignés par des numéros appropriés des tableaux.

Il faut utiliser le catalogue de façon suivante :

- établir l'appartenance de la pièce remplacée au groupe approprié de montage conformément aux tableaux,
- trouver la pièce nécessaire dans le tableau de montage en se dirigeant par le numéro de référence se trouvant sur le dessin du groupe.

Les pièces de rechange peuvent être achetées chez le fabricant en écrivant à son adresse ou en le contactant par téléphone, il faut alors indiquer :

- l'adresse exacte de la personne passant la commande,
- le symbole de la planteuse
- numéro de série de la planteuse,
- année de fabrication,
- numéro de l'édition de la notice d'utilisation,
- le nom exact de la pièce ou du groupe,
- le symbole KTM, le numéro de série de la pièce de rechange ou la norme,
- le nombre de pièces,
- conditions de paiement.

Tous les éléments normalisés peuvent être achetés dans les points de vente disponibles.

Tableau 1. Châssis de la planteuse

Position sur le dessin	Nom des pièces	Symbole KTM ou numéro de la norme	Nombre de pièces		
			S239	S239/1	S239/2
1	Châssis porteur (ensemble) (<i>type 180</i>)	3239-00-01-01	1	-	-
	Châssis porteur (ensemble) (<i>type 300</i>)	3239-10-01-01	-	1	
	Châssis porteur (ensemble) (<i>typ 90</i>)	3239-20-01-01	-	-	1
2	Palier	3239-00-01-02	2	2	2
3	Boulons inférieur d'attelage	3239-00-01-03	2	2	-
	Ecrou M27	3239-20-01-02	-	-	2
	Rondelle 27	PN-86/M-62144	2	2	-
	Vis M12x70 3,6-B	PN-78/M-82105	2	2	-
4	Ecrou M12 4-C	PN-74/M-82101	4	4	4
5	Rondelle-ressort 12,2	PN-86/M-62144	9	9	9
6	Rondelle 13	PN-77/M-82008	7	7	7
7	Vis M12x90 3,6-B	PN-78/M-82105	4	4	4
8	Vis M12x40 3,6-B	PN-74/M-82101	3	3	3
9	Vis M16x40 3,6-B	PN-74/M-82101	2	2	2
10	Śruba M16x40 3,6-B	PN-74/M-82101	4	4	4

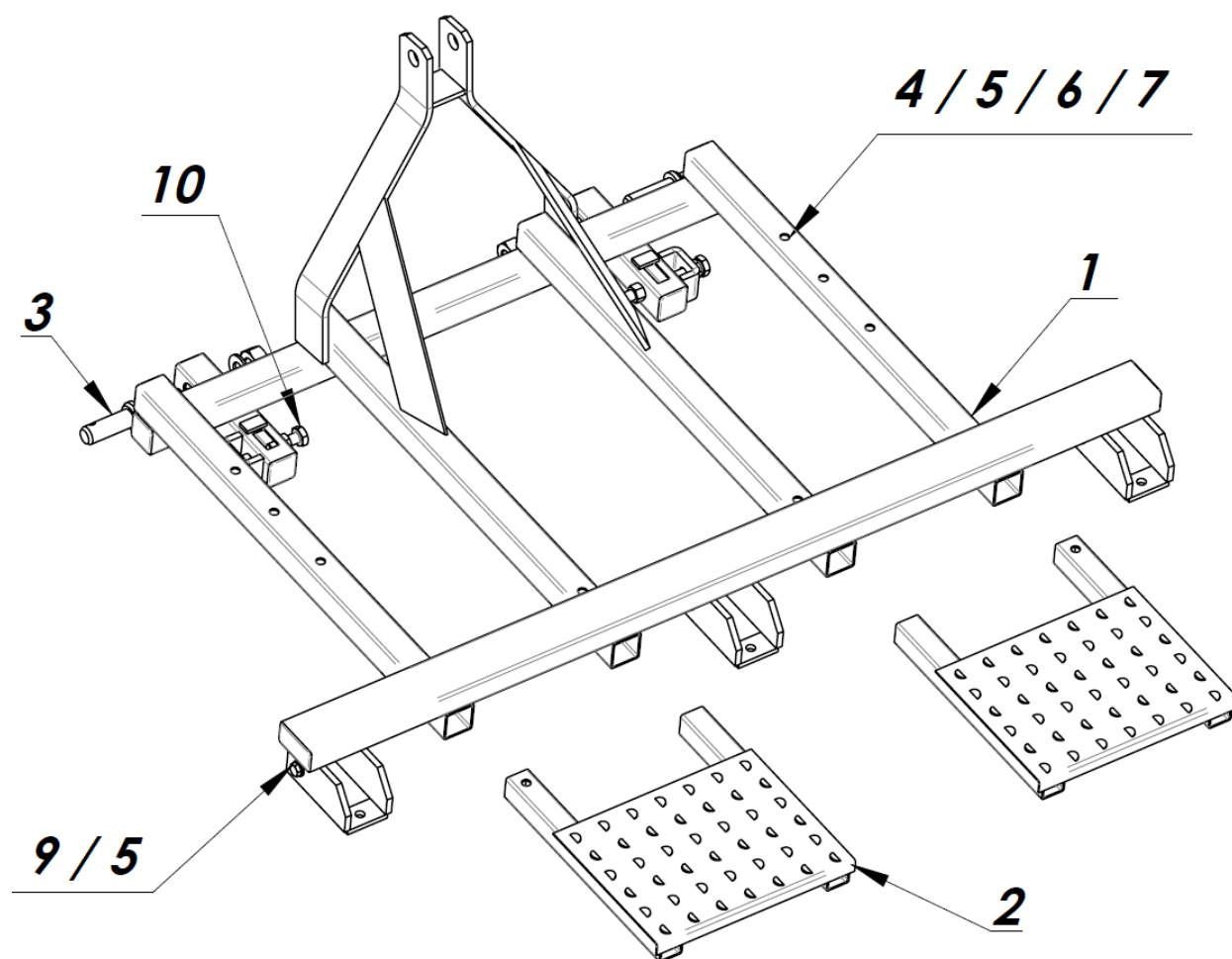


Tableau 2. Réservoir de la planteuse

Position sur le dessin	Nom des pièces	Symbole KTM ou numéro de la norme	Nombre de pièces		
			S239	S239/1	S239/2
1	Réservoir (<i>typ 180</i>)	3239-00-02-01	1	-	-
	Réservoir (<i>typ 300</i>)	3239-10-02-01	-	1	
	Réservoir (<i>typ 90</i>)	3239-20-02-01	-	-	1
2	Vis M12x70 3,6-B	PN-74/M-82101	4	4	4
3	Ecrou M12 4-C	PN-86/M-62144	4	4	4
4	Rondelle-ressort Ø12,2	PN-77/M-82008	4	4	4
5	Rondelle 13	PN-77/M-82005	4	4	4
6	Vis M8x20 3,6-B	PN-74/M-82105	16	16	8
7	Ecrou M8 4-C	PN-86/M-62144	18	18	9
8	Rondelle-ressort Ø8,2	PN-77/M-82008	18	18	9
9	Vis M8x16 3,6-B	PN-74/M-82101	18	18	9

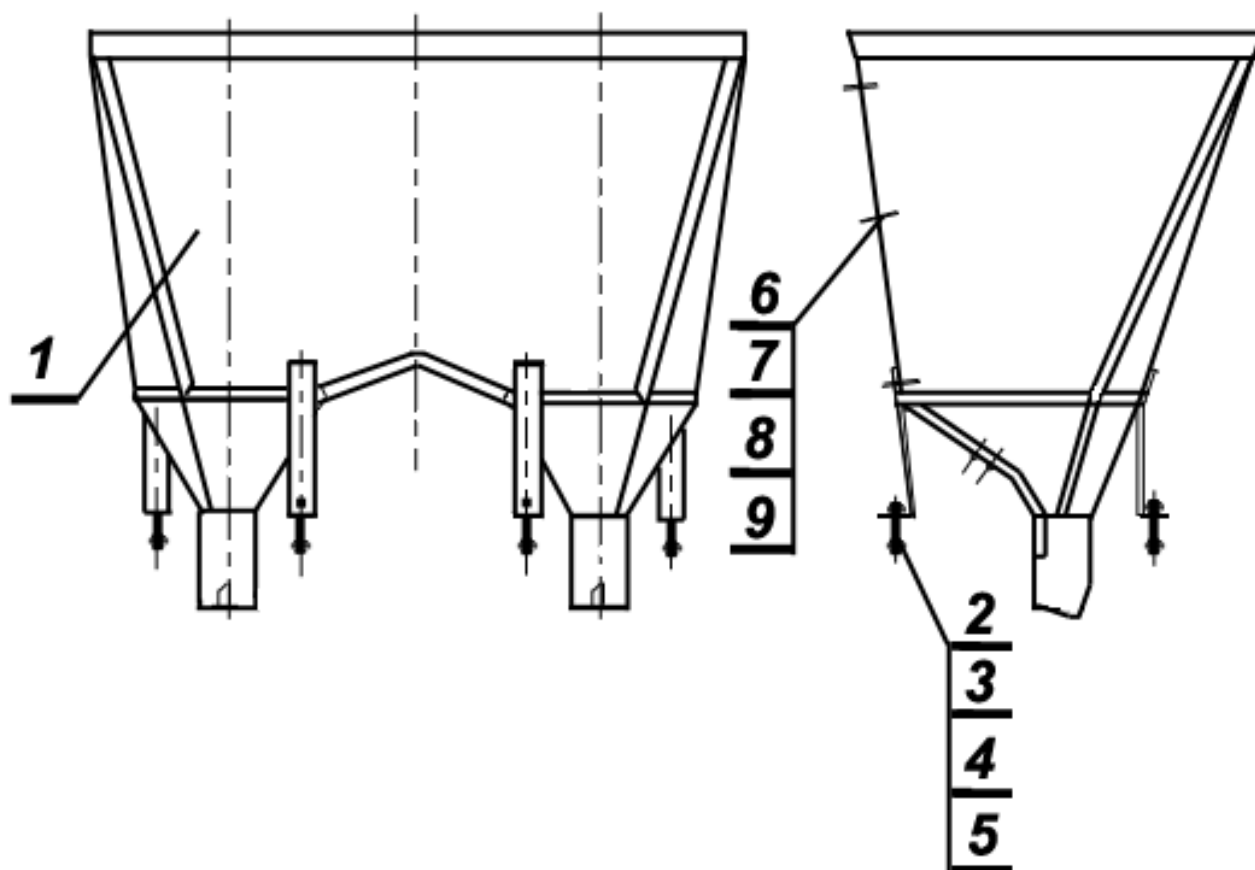


Tableau 3. Groupe de tension et de descente

Position sur le dessin	Nom des pièces	Symbole KTM ou numéro de la norme	Nombre de pièces		
			S239	S239/1	S239/2
1	Tube de descente	3239-00-03-01	2	2	1
2	Corpus de la tête	3239-00-03-02	2	2	1
3	Collier de fixation	3239-00-03-03	2	2	1
4	Roue conductrice	3239-00-03-04	2	2	1
5	Douille d'écartement courte	3239-00-03-05	2	2	1
6	Douille d'écartement longue	3239-00-03-06	2	2	1
7	Boulon	3239-00-03-07	2	2	1
8	Ressort du tendeur	3239-00-03-08	2	2	1
9	Rondelle sous le ressort	3239-00-03-09	4	4	2
10	Vis du tendeur	3239-00-03-10	2	2	1
11	Ecrou M10 4-B	PN-86/M-82144	4	4	2
12	Vis M12x130 3,6-B	PN-85/M-82101	2	2	1
13	Ecrou M12 4-C	PN-86/M-82144	10	10	5
14	Rondelle-ressort Ø12,2	PN-77/M-82008	2	2	1
15	Vis M12x45 3,6-III	PN-74/M-82209	4	4	2
16	Rondelle 13	PN-78/M-82005	4	4	2
17	Graisser	PN-76/M-86002	2	2	1

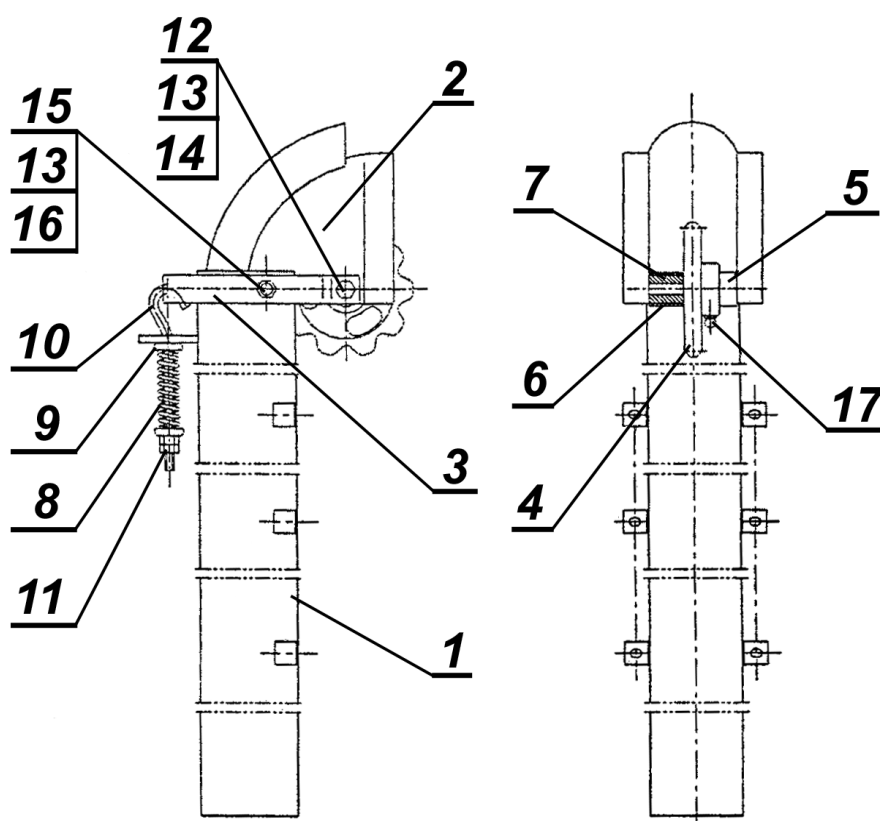


Tableau 4. Essieu avec les roues porteuses

Position sur le dessin	Nom des pièces	Symbole KTM ou numéro de la norme	Nombre de pièces		
			S239	S239/1	S239/2
1	Roue motrice	3239-00-04-01	2	2	2
2	Essieu de la planteuse (<i>type 180</i>)	3239-00-04-01	1	-	-
	Essieu de la planteuse (<i>type 300</i>)	3239-10-04-01	-	1	-
	Essieu de la planteuse (<i>typ 90</i>)	3239-20-04-01	-	-	1
3	Châssis avec le palier	3239-00-04-02	1	1	1
4	Segment de la roue droite *	3239-00-04-03	6	6	6
5	Segment de la roue gauche *	3239-00-04-04	6	6	6
6	Moyeu de la roue	3239-00-04-05	6	6	6
7	Bague d'appui	3239-00-04-06	2	2	2
8	Clavette de prisme A6x6x55	PN-70/M-85005	2	2	2
9	Clavette de prisme A6x6x40	PN-70/M-85005	2	2	2
10	Vis M12 -4-C	PN-85/M-82105	14	14	14
11	Ecrou M12x130 3,6-C	PN-86/M-62144	16	16	16
12	Vis M12x30 3,6-C	PN-85/M-82105	2	2	2
13	Rondelle 13	PN-77/M-82008	12	12	12
14	Graisser	PN-76/M-86002	2	2	2

* - la roue pneumatique est un équipement optionnel

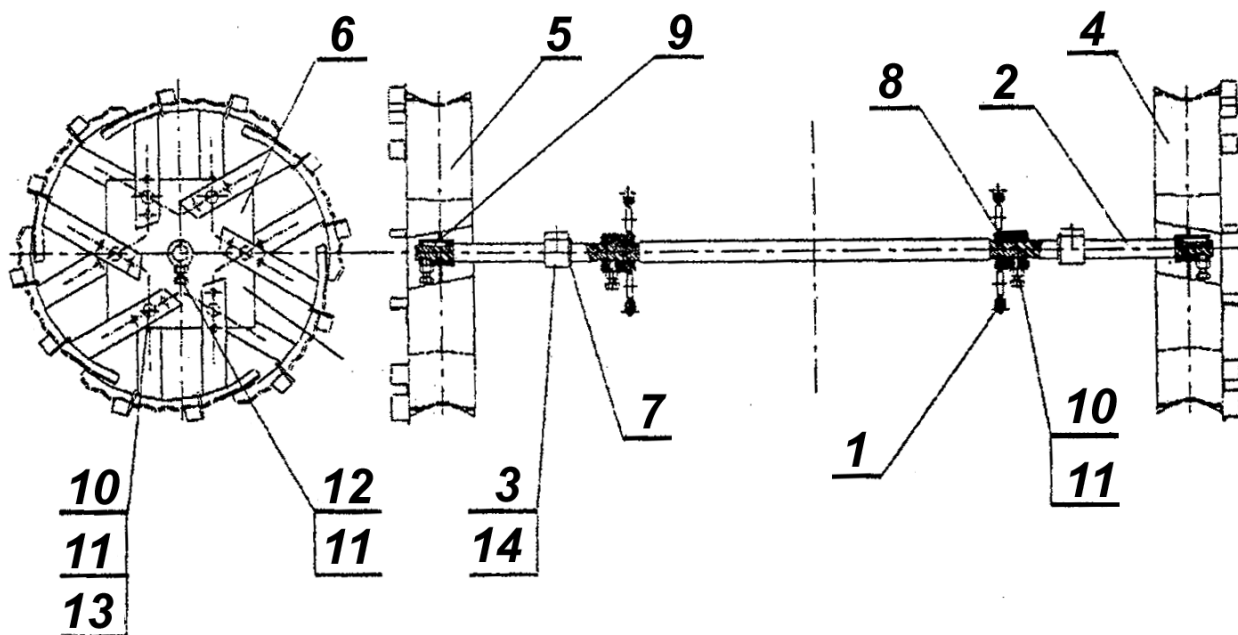


Tableau 5. Groupe dirigeant et secouant

Position sur le dessin	Nom des pièces	Symbole KTM ou numéro de la norme	Nombre de pièces		
			S239	S239/1	S239/2
1	Latte avec poignées	3239-00-05-01	2	2	1
2	Doigt de la secoueuse	3239-00-05-02	2	2	1
3	Vis M6x16 3,6-B	PN-85/M-82105	4	4	2
4	Ecrou M6-4-B	PN-86/M-62144	4	4	2
5	Rondelle 6,4	PN-78/M-82005	4	4	2
6	Rondelle-ressort 6,1	PN-77/M-82008	4	4	2

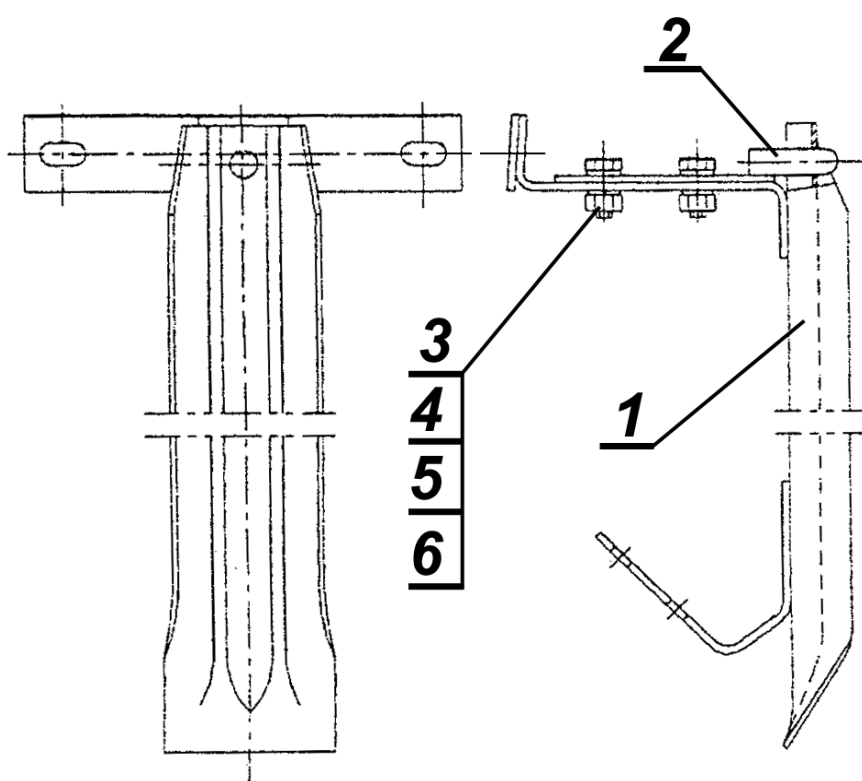


Tableau 6. Transporteur à chaîne avec cuvettes

Position sur le dessin	Nom des pièces	Symbole KTM ou numéro de la norme	Nombre de pièces		
			S239	S239/1	S239/2
1	Chaîne S45-K2-3-60-PN	PN-77/M-84165	2	2	1
2	Cuvette en acier	3239-00-06-01	40	40	20
3	Vis M6x12 3,6-B	PN-85/M-82008	80	80	40
4	Rondelle 6,4	PN-78/M-82005	80	80	40
5	Ecrou M6 4-C	PN-86/M-62144	80	80	40

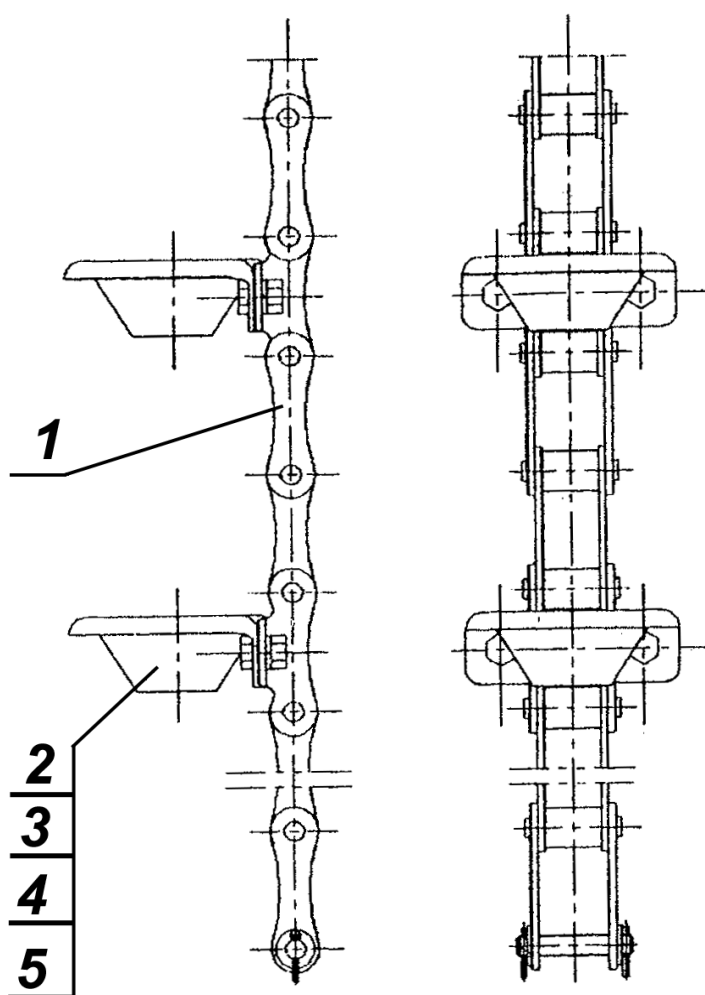


Tableau 7. Coutre et buteuse

Position sur le dessin	Nom des pièces	Symbole KTM ou numéro de la norme	Nombre de pièces		
			S239	S239/1	S239/2
1	Corpus de la buteuse	3239-00-07-01	3	3	2
2	Soc de la buteuse	3239-00-07-02	3	3	2
3	Aile gauche et droite	3239-00-07-03	3+3	3+3	2+2
4	Levier de la buteuse	3239-00-07-04	3	3	2
5	Ressort de la buteuse	3239-00-07-05	3	3	2
6	Rondelle sous le ressort	3239-00-07-06	6	6	4
7	Ecrou M12x180 5,6-B	PN-74/M-82101	3	3	2
8	Ecrou M12 -4-C	PN-86/M-62144	6	6	4
9	Vis Z M10x20 5,6	PN-86/M-82402	6	6	4
10	Ecrou M10 4-C	PN-86/M-62144	12	12	8
11	Rondelle-ressort 10,2	PN-77/M-82008	6	6	4
12	Vis M10x20 3,6-II	PN-74/M-82209	6	6	4
13	Rondelle 10,5	PN-78/M-82005	6	6	4
14	Rivet 8x12-B	PN-88/M-82954	6	6	4
15	Vis M16x4- 3,6-C	PN-88/M-82105	3	3	2
16	Marqueur de la planteuse - coutre	3239-00-07-16	2	2	1
17	Poignée pour les dispositifs lumineux	PN-93/R-36154	3	3	2

